

Le facteur temps est d'une importance vitale dans nos travaux. Aussi devons-nous nous mettre sans retard à la recherche d'un terrain d'entente.

La déclaration de principes déjà adoptée fournit leur base à nos débats et à nos négociations. Il s'ensuit que toutes les mesures de désarmement devront obéir à un calendrier extrêmement prudent et qu'elles devront être bien coordonnées; et aussi que la réduction des armements nationaux devra s'accompagner d'une amélioration des accords internationaux destinés au maintien de la paix et de la sécurité.

Nous avons devant nous deux documents principaux. Il y a d'abord le programme de désarmement proposé par les États-Unis le 25 septembre 1961. Le Canada a pris part à l'élaboration de ce projet et lui accorde son entier appui. Le représentant des États-Unis a souligné le fait que ces propositions portent la marque d'un esprit de souplesse et d'accommodement. Le Canada attache beaucoup d'importance à ce point: il ne s'agit pas de propositions à prendre ou à laisser. L'autre document est le projet de traité présenté par le représentant de l'URSS, qui est fondé sur le plan soviétique du 23 septembre 1960.

Ces deux documents sont le fruit d'une longue période d'études. N'allons pas croire cependant que l'un ou l'autre représente l'unique solution à ce problème du désarmement. Les huit nouveaux membres du Comité soumettront sans doute leurs propres propositions. Leurs vues nous vaudront, j'en suis sûr, d'autres éléments utiles pour la solution des problèmes dont nous sommes saisis, et elles feront l'objet d'un examen attentif de la part de ma délégation. Dans l'étude des deux plans qui nous sont soumis, nous devons tenter de dégager les points communs qui offrent des possibilités d'une entente prochaine. Les propositions des États-Unis se présentent sous l'aspect d'un programme, et celles de l'Union soviétique, sous celui d'un projet de traité; mais ce n'est là que différence de forme. Les dispositifs de deux documents sont parallèles, à certains égards, ce dont nous devons faire pleinement état, à mon sens, dans nos efforts pour définir et élargir les terrains d'entente entre les deux partis.

Dégageons, dans l'énoncé commun de principes, les problèmes précis au sujet desquels les deux côtés sont près d'un accord, et cherchons à les résoudre le plus tôt possible. Après cette étape, nous pourrions passer aux problèmes où l'écart entre les deux partis est plus grand, pour ensuite élucider et résoudre les points de désaccord. De cette façon, ne pourrons-nous pas progresser méthodiquement

sur la voie d'un dispositif complet de désarmement et nous acquitter entièrement des tâches qui nous ont été assignées?

J'ai proposé que nous commencions d'abord par examiner les points qui se prêtent le mieux à une entente; il en existe plusieurs. Les exemples que nous allons proposer illustreront la méthode à laquelle songe ma délégation.

Premier exemple: les propositions des États-Unis et de l'URSS portent sur les moyens à prendre pour que les fusées et les satellites mis en orbite ou lancés dans l'espace extra-atmosphérique ne servent qu'à des fins pacifiques. De plus, tous les lancements seraient annoncés d'avance à un organisme international du désarmement. Du reste, il est de l'intérêt primordial des deux partis d'arriver à une entente en vertu de laquelle les progrès scientifiques en ce domaine ne pourraient que servir la cause de la paix. On a donc toutes les raisons de conclure un accord à brève échéance. Ce matin justement, permettez-moi de le signaler, les journaux rapportaient une offre de recherche spatiale conjointe faite par les États-Unis à l'Union soviétique. Il serait donc relativement facile, pouvons-nous croire, de conclure un accord à ce sujet.

Deuxième exemple: dans leurs propositions les États-Unis envisagent la création de postes d'observation et divers autres moyens de réduire le risque d'une attaque par surprise et d'une guerre accidentelle. Le nouveau projet de traité de l'Union soviétique ne renferme rien d'explicite à ce sujet, mais on trouve des idées analogues dans le plan soviétique du 23 septembre 1960 ainsi que dans le mémoire présenté par l'URSS à l'ONU le 26 septembre 1961. La crainte d'une guerre qui éclaterait par accident ou par une erreur de calcul est une source constante de tension internationale; celle-ci s'accroît d'ailleurs avec le perfectionnement des engins. Des deux côtés on a intérêt à faire disparaître ces craintes le plus tôt possible. De part et d'autre on a justement proposé des moyens qui permettraient de le faire. De nouveaux pourparlers et une attitude conciliante permettraient d'aboutir à un accord.

Troisième exemple: le plan américain suppose des études techniques relatives aux armes chimiques et bactériologiques. L'URSS avait déjà proposé des études communes en ce domaine dans son plan du 23 septembre 1960. De l'avis de ma délégation, ces études devraient commencer dès maintenant. En nous fondant sur les propositions présentées jusqu'ici, ne pouvons-nous pas affirmer qu'il y a déjà accord total sur ce point, et qu'il y a lieu de prendre une décision précise sans plus de délibérations.